Par FREEMAN & PREEMAN. Par FREEMAN & FREEMAN.

PRÈS DE L'ENTRÉE PRINCIPALE DU PARC DE VILLE A ÉTRE SACRIFIÉS

TERRAINS VACANTS ENDROITS SPLENDIDES À BATIR

DAR FREEMAN & FREEMAN, Encanteurs, Bureau 218 rue Baronne.

AELDI, 5 JUIN 1913

A midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, neuf terrains splendides à bâtir (remblayés, dans l'ilet des rues Alexandre (rue pavée, Hennessey, St. Ann et Oriéans, devant être offerts séparément ou comme un entier. entier. CONDITIONS — La moitié ou plus

DAR FREEMAN & FREEMAN, Encan- comptant, le solde en un ou deux ans, 7 pour cent d'intérêt, payable par an, e tontes les clauses de garantie. L'acqué reur devra assumer le paiement de taxes de 1913, les frais de l'acte de ven te, y compris le prix de tous les certi-ficats, devant Chas. J. Théard, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication avec. FRÉEMAN & FREEMAN, 218 rue Baronne. Encanteurs.

Par ERNEST A. CARRERE. Par ERNEST A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE. **VENTE EN PARTAGE** 

# TERRAINS À BÂTIR

intre la rue N. Français et l'Avenue Champs Elysées dans l'ilet borné par la rue Prieur JEUDI LE 19 JUIN. 1913

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne HENRY PETERS vs A. J. PETERS ET ALS No. 103,918 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D

À MIDI

DAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, rue Johnson, sur 159' 10" 31½" entre li-bureau 806 rue Perdido — JEUDI, le 19 juin 1913, à midi à la Bourse des Propureau 800 rue Petutose des Pro19 juin 1913, à midi à la Bourse des Propriètés Foncières, 311 rue Baronne, dans
le Premier District de cette ville, en vertu d'un et conformément à un jugement
lu et rendu en cour siégeante le 5 mai
1913 et jugement signé en cour siégeante
le 9 mai 1913 par l'Hon. Porter Parker,
juge de la cour civile de District pour
la Paroisse d'orléans, Division D. je procederai a vendre à l'enchère publique la
propriété ci-après décrite à savoir.

Deux certains terrains, avec toutes les
batisses et améliorations qui s'y troubeux certains terrains, avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans l'ilet 913. Troisième District, désignes comme terrains 11 et 42 dans l'îlet borné par les rues Johnson, Français, Frieur et l'avenue Champs Elysées, chacun mesure 31 6 2 2 a la

TERMES ET CONDITIONS — La moitté ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, le solde en un an à sept pour cent par an d'interêt à partir de la date de l'adjudication, les taxes de 1913 et 1005 les frais de l'acte de vente y compristels certificats que l'acquéreur pourrait exiger devront être paves par l'acquéreur. Un depôt de 19 pour cent au moment de l'adjudication en acompte du prix d'achat ne portant pas d'intérêt. L'acte de vente devant Wilham A. Bell, notaire.

ERNEST A. CARRERE.

Encanteur, 806 rue Perdido. ROBERT H. MARR. Avocat pour le demandeur.

ANNONCE JUDICIAIRE

## VENTE DE PARTAGE COTTAGE DOUBLE RETIRÉ

2820-22 RUE MAGNOLIA

COTTAGE DOUBLE **3801-03 RUE LAUREL** Coin de la Rue Peniston

**COTTAGE DOUBLE** 3805-07 RUE LAUREL les rues Peniston et Général Taylor

### COTTAGE SIMPLE RETIRÉ

(EQUIPÉ POUR USAGE DE LAITERIE) 3418 AVENUE WASHINGTON

entre les rues Johnson et Galvez JEUDI, 12 JUIN, 1913, A MIDI À la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne

Marie Giesler vs. John Lacost, son certain plan dressé par J. A. D'heine-

Mario Giesier vs. John Lacost, son époux.

No. 101,191 — Cour Civile de District paroisse d'Oriéans, Division

Dar Ennest a Lachrette, Encanteur, Division

Dar Ennest a Lachrette, Encanteur, Division

Dar Ennest a Lachrette, Encanteur, Division

Dar Ennest a la Bourse des Proprietés 1913, a midi, a la Bourse des Proprietés 2017, pieds de face à la rue Laurel sur cent quinze (112), pieds de profondeur entre lignes parallèles; mesure améric lignes, avec une arrière bâtisse de 2 cetages, contenant 5 chambres, hangar, concerne publique, la proprieté ci apres décrite, a savoir procederal à vendre à l'ension ... Je procederal à vendre à l'ension ... Les améliorations comprennent den cottage double en bois avec toit en ardoises, avec une arrière bâtisse de 2 cetages, contenant 5 chambres, hangar, concidere en bois avec toit en ardoises, avec une arrière bâtisse de 2 cetages, contenant 5 chambres, hangar, concidere en bois avec toit en ardoises, avec une arrière bâtisse de 2 cetages, contenant 5 chambres, hangar, concidere en bois avec toit

with, dain let sixteme et l'avernolia. Robertson et altie carré d'ilet nue Washington, etant le carré d'ilet nue l'avernolis et et en l'avernolis et e l'et as septembre 1802, et annoxé à un acte passe devant Benjamin cry, notaire public, daté le 14 octobre 1802, et le dit terrain No. 11 mesure d'après le dit plan, vingt neuf (27°, pieds, pres le dit plan, vingt neuf (27°) pieds, geuf (9°) pouces de face à la rue Magnolia, sur cent trente quatre (134) pieds, trois (3°) pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage en bois avec toit en ardoises contenant de cliaque coté 4 chambres, gallèrie, etc., connues comme 2820-22 rue Magnolia.

Deuxiemement — Un certain terrain étant et s'étendant dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Laurel, Gèneral Taylor. Constance et l'eniston, suivant un certain plan dresse par J. A. D'Hemecourt, voyer, daté le 8 septembre 1864; le dit terrain forme l'angle des rues Laurel et l'eniston et mesure d'après le dit pian vingt neuf (29°) pieds, huit (8°) pouces et trois (3°) lignes de face à la rue l'aurel sur cent quinze (115°) pieds de profondeur et face à la rue Peniston, le tout en mesures américaines; et dit terrain est désigné par le numéro dixheur, le dit let sur le numéro sept suivant le dit plan avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent. Les améliorations comprennent un cottage double en bois contenant de chaque côté quatre chambres, hangar, etc., et sont connus comme Nos. 3801-03 rue l'aurel, coin de la rue Peniston.

Troisièmement — Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendents. Les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendent es pour le dépendent situé d Constance et Peniston, sulvant

deur sur la ligne vers la rue Galvez de deux cent sept (207) pieds, neuf (97) pouces et sept (777) lignes, et une pro-fondeur sur la ligne de côté vers la rue fondeur sur la ligne de côté vers la rue Johnson de deux cent seize pieds (216) pieds, sept (7") pouces; la dite parcelle de terre est composée de la moitie sur le côté vers la rue Johnson au terrain désigné par la lettre A sur un croquis fait par D. E. Seghers et annexé à un acte passe devant Abel Dreyfous, ancien notaire, le 7 juillet 1880. Ensemble avec tel droit, s'il y en a, la dite parcelle de terre ci-dessus décrite peut avoir jusqu'à cette parcelle du terrain marqué D sur le dit croquis, situé immédiatement dans le fond de la dite parcelle de terre ci-dessus decrite et comprise dans terre ci-dessus decrite et comprise dans la nouvelle et ancienne ligne de rue Up-perline, actuellement rue Toledano, rue dialvez et la prolongation de la ligne de profondeur du terrain B la plus près de la rue Johnson, et mesure quarante-huit (48°) pieds, six (6°) pouces et cinq li-gnes et demie (5½°°) de face à la rue Upperline, actuellement Toledano; la même largeur dans le fond sur seize (16°) pieds, dix (10°) pouces et sept (7°°) lignes de profondeur entre lignes paral eles. Les améhorations comprennent ur cottage simple en bois, avec le toit en ardoises, contenant cinq chambres, chambre a bain, etc., et une grande ecurie en arrière contenant 36 stalles, 6

parcs, laiterie, grenier pour foin, hangar, etc.
TERMES ET CONDITIONS - La moitié ou plus comptant et le solde s'il y en a devant être représenté par lien de vendeur billets d'hypothèques, payables un an après la date, et portant 7 pour cent d'intérêt; les acquéreurs devront faire in dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, le dit dépôt ne devant pas porter intérêt. Les actes de vente devant Robert P. Upton, ilre, aux frais des acquéreurs. ERNEST A. CARRERE, Encanteur. Bureau 806 rue Perdido. mai11,18,25juin1,8,19

#### AVIS DE SUCCESSIONS

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-roisse d'Orléans — No. 103,844 — Di-vision D — Avis est par le présent donné ux créanciers de cette succession et à aux creanciers de cette succession et a foutes autres personnes intéressées d'a-voir à déduire dans les dix jours qui anivront la présente notification, les rat-sons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pourquoi le compte final présenté par l'aurent d'usacht exécuteur testamenlaspard Cusachs, executeur testamen pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

FELIX J. PUIG, Avocat.

imai3ijuini,9

Succession de Mme John Gauche COUR CIVILE DU DISTRICT pour la Paroisse d'orléans — No. 103,449 — Di-vision D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à foutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui cators a dequire dans its out jours qui juivront la présente notification les rat-gons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Winfield W. Gauche et Jules A. Gauche, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait just aprouve et homologue et les fonds distribues conformement au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Graffier.
JAMES J. McLAUGHLIN, Avocat.

AVIS DE SUCCESSIONS

iuccession de Katherine Lange, épouse de Chas. F. Foght COUR CIVILE DE BISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 95,083 — Di-vision E—Avis est par le présent donné una créanciers de cette succession et à outes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Charles F. Foght, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordré de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
LAZARUS, MICHEL & LAZARUS, Avocats. oir à déduire dans les dix jours qui

zimaizo-juing.7

Succession de John O. B. Ross. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 101,577 — Di-vision A — Avis est par le présent donVENTES A L'ENCAN

Par LEONARD L. STERN.

#### ANNONCE JUDICIAIRE. **VENTE DE RECEVEUR**

In re Receivership of God chaux Oil and Development Co.

No. 103271 Cour Civile de District, Division C Au plus offrant et dernier encherisseur

Des terrains pétrolifères de valeur dans la Paroisse Caddo

CONTENANT DIX ACRES AVEC

TUYAUX ET DÉPENDANCES A l'encan, JEUDI, le 5 juin 1913, à midi, l la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne — l'ar Leonard L. Stern, encanteur — En vertu d'un jug-ment signé en cour siégeante le 3 avril 1943, et le jugement rendu et signé en cour siegeante le 29 avril 1913, par Cour siegeante le 29 avril 1913, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'or-léans, juvision C, dans l'affaire ci-des-sus intitulée et numérotée, il vendra à l'enchere publique au dernier et plus offrant encherisseur à la date ci-dessus menthouse. La proposité desause d'a mentionnee, la propriété ci-apres dé-Dix certains acres de terrains, Nos.

bux certains acres de terrains, Nos, hout, quatre, cinq, dix, neuf, dix-neuf, yingt, vingt, v ces, et 1,200 pieds de tuyaux de 8 pou-

ces.
CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devra assumer les taxes pour l'année 1913. L'acte de vente devant Peter Stifft, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent sera requis au moment de l'adjudication.
LEONARD L. STERN, Encanteur.
ARTHUR P. LEOPOLD et PETER STIFFT, Avocats AVOCATS. ANDREW G. GUGEL, Receveur. mai4.11.18,25juin1,5

Succession de Zipporah Bowden, épouse de John Bradiey et John Bradley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa roisse d'orléans - No. 106,397 - Di-vision B - Au plus offrant enchérisseur. ottage double, 2130-32 Favenne S. Clai-borne, près de Favenne Jackson, terram de valeur com des avenues Claiborne et Jackson; trois terrams de valeur sur la rue Claiborne, entre la rue Joséphine et l'avenue Jackson — Par LEONARD L. STERN, Encanteur — Vendra à l'enchére publique, JEUDI, le 19 juin 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 9 mai 1913 par 1910. L. C. W. No. 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 9 mai 1913 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District. Paroisse d'orléans, Division A, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numerotée la propriéte ci-après décrite à savoir:

Cinq certains terrains, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitinées et St. Ferdinand. par les numeros 14, 15, 16, 17 et 18, ter-rain No. 14, forme le coin des avenues Claiborne et Jackson et mesure 28 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à l'avenue Claiborne, sur une profondeur et face Maiborne, sur une profondeur et face our l'avenue Jackson de 120 pieds, entre ternes parallèles. Terrains 15, 16, 17 et ligues parallèles is mesurent chacun 29 pieds de face a l'avenue Claborne, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes paralleles. CONDITIONS — Comptant: les acquede 120 pieds, entre lignes paralleles.

CONDITIONS — Comptant: les acquereurs devront assainer le payment des laxes de l'année 1913. Les actes de vente devant 6eo. W. Flynn, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de dix poir cent sera requis au moment de l'adjudication.

LEONARD L. STERN,
M. D. DIMITRY, Avocat. Encanteur.

mails:25/uinf.8.15.19

#### Par DANZIGER & TESSIER

mait8.25juin1.8,15,19

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de partage. Mme Rosina Labat, veuve de Joseph Si-mon vs. Estelle Simon, et al. roisse d'orléans — No. 103,573 — Danziger & Tessier, C. A. Tessier, canteur; bureau #84 rue Caronde JEUDI, 24 juin 1913, à midi, à Bourse des Propriétés Foncières, 311 Baronne, sera vendue à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 12 mai 1913, et signé le 19 mai 1913 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, la propriété suivante à savoir vante, a savoir: ier. Un certain lot de terrain avec les ier. Un certain lot de terrain avec les terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Commune, Camp, Gravier et Magasin, désigné par le No. 30 et mesurant en mesure américaine 20 pieds 3 pouces de front sur la rue Commune, 21 pieds 6 pouces de large dans l'arrière et 96 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur, les améliorations sont désignées par le No. 524 rue Commune et comprengent un vo. 524 rue Commune et comprennent un bâtiment en briques de quatre étages Bon pour être occupé ou paiera com-me placement. Cinq lots de terrain ensemble avec 2. Cinq lots de terrain ensemble avec les constructions et les améliorations qui s'y frouvent situé dans le quatriéme district de la ville dans l'Het borné par les rues Magasin, Camp, Troisième et Seconde, désignés comme lots Nos. 5, 6, 7, 8 et 9 d'après un plan dessiné par H. Mulhausen, voyer, daté le 21 janvier 1846, et déposé dans le bureau de G. R. Siringer, notaire, comme plan No. 42. Lots 5, 6 et 7 se touchant et mesurent chacun 31 pieds 7 pouces 4 lignes de front sur la rue Magasin par 126 pieds 6

front sur la rue Magasin par 126 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles, le lot 8 forme le coin des rues Magasin et Troisième et mesure 31 pieds 8 pouces 5 lignes de front sur la rue Magasin, 31 pieds 9 pouces 4 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur et face à la rue Troisième sur 126 pieds 6 pouces, et terrain No. 9 mesure 33 pieds 8 pouces 5 lignes de face a la rue Troisième, 126 pieds 8 pouces 1½ ligne, les améliorations sont désignées par le No. 2525 rue Magasin et comprennent une grande résidence en bois ront sur la rue Magasin par 126 pieds 6 par le No. 2525 rue Magasin et com-prennent une grande résidence en bois contenant à peu près 14 chambres, 2 chambres à bains des placards, etc. Les terrains sont krands et plusieurs auxes maisons pourraient être construites. CONDITIONS — 3, ou plus comptant et le solde payable en 1, 2 et 3 aus re-présenté par billets de l'acquéreur ga-rantis par lien de vendeur et hypothé-que, lesquels billets hypothécaires por-teront un intérêt au taux de 6 pour cent par an à partir de la date de l'adjudica-tion jusqu'au patement. Le dit acte de par an à partir de la date de l'adjudica-tion jusqu'au patement. Le dit acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles d'hypothèque et de garantie. Cecl en plus du dit prix d'achat, l'ac-quéreur devra assumer le patement des laxes de l'aunée 1913 et payer pour tous les certificats nécessaires qui seront re-quis. Les actes de vente devant être passés devant Herman Michel, notaire, aux frais des acquéreurs. LAZARUS, MICHEL & LAZARUS, Avocats pour le demandeur.

Avocats pour le demandeur. mai24,25juint,8,15,22,24 COUR CIVILE DU DISTRICT pour la Parolese d'oriéans — No. 103,867 — Di-vision A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente motification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir)
pour lesquelles le compte final présente
par le Interstate Trust et Banking
Company, administrateur de cette
succession, ne serait pas approuvé et
homolegué et les fonds distribués conformément au dit compte. formement au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
SAML. WOLF. Avoca..
99mai29—juin2,7

VENTES A L'ENCAN

VENTES A L'ENCAN

VENTES A L'ENCAN

ANNONCE JUDICIAIRE Succession de Llyod Posey

Par DANZIGER & TESSIER Par DANZIGER & TESSIER Par DANZIGER & TESSIER Par DANZIGER & TESSIER

No. 99220 - Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oriéans Par DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur-bureau 134 rue Carondelet

MARDI. ler JUILLET, 1913

PAR ALBERT PAUL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un terrain de choix du Troisième District — Deux terrains de valeur à l'angle des rues Claiborne et St. Ferdinand — Six beaux terrains à l'angle des rues Espagne et Force.

Succession de Marie Collon Prattini, veuve de Dennis Prattini.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-roisse d'Orléans — No. 104.305 — Di-vision C — Par Albert Paul, encanteur, bureau 311 rue Baronne, 2eme étage — JEUD1, le 5 juin 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncieres, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. k. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C, date le 2 mai 1913, il sera vendu à l'enchère publique pour le comnte de la dite succession, à sale compte de la dite succession, à sa-

dessus intitulée et numerotée la propriéte ci-après decrite à savoir:

Cinq certains terrains, avec toutes les
amélioranques qui s'y trouvent, et tous
les droits, voies, privilèges, servindes
et avantages qui y appartiennent ou dequelque façon qui en dépendent, situes
dans le Quatrième District de la ville de
la Nouvelle oriéans, dans l'Îlet numéroi
las voirelle oriéans, dans l'Îlet numéroi
les dia voirelle oriéans, dans l'Îlet numéroi
les dans l'Îlet est borné par les rues
Claiborne, Willow, Joséphine et l'avenue
Lackson, les dits terrains sont désignés
la claibert en une profondeur de tio plets entre lignes paralleles. Terrain maintenant absent en congé, daté le 22 in mai 1913, dans l'affaire ci-dessis intitulée et numérotée, la propriété ci-après decrite à savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et l'
dans l'estrain avec toutes les bâtisses et l'
em District de cette ville dans l'Îlet d'
amélioration proviée la propriété ci-après l'
cet numérotée, la propriété ci-après d'
derrite à savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et l'
amélioration proviée la propriété ci-après l'
cet surfailles. Terrain
maintenant absent en congé, daté le 22 in
mai 1913, dans l'affaire ci-dessis intitulée et numérotée, la propriété ci-après d'
derrite à savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et l'
amélioration proviée à savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et l'
amélioration propriété ci-après d'
amélioration propriété ci-après d'
derrite à savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et l'
amélioration propriété ci-après d'
amélioration propriété ci-aprè pieds 6 pouces de face à la rue Force sur 159 pieds 10 pouces de profundeur entre lignes parallèles. Terrains 11, 15, 16, 17 et 18 sont adjacents et mesurent chacun 29 pieds de face à la rue Espague sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Terrain No. 11 forme l'angle des rues Force et Espagne. Ces terrains sont dans un quariter désirable et qui s'améliore, et sont dignes de l'at-tention des partis qui cherchent un en-droit désirable à baur. CONDITIONS DE LA VENTE — Comp-tant: l'acte de vente et le prix des certi-ficats aux frais de l'acquéreur devant Chifford M. Eustis, notaire. Les taxes de l'année 1913 devront être assumées par l'acquéreur en plus et en sus du gue sur 120 pieds de profondeur entre par l'acquéreur en plus et en sus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 19

our cent est exigé au moment de l'ad-JOHN 1. FELIU, Avocat.

ANNONCE JUDICIAIRE. Deux terrains avec améliorations sur la rue Clouet, entre les rues Prieur et Johnson.

Succession de Gustave A. Schmidt. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parroisse d'Urleans — No. 104,277 — Division A — Par Al.BERT PAUL, Encanteur, bureau (2ème étage) No. 311 rue Baronne — JEUDI, 19 juin 1913, a midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'urléans, Division A, daté le 9 mai 1913 dans l'affaire de la succession de Gustave A. Schmidt, il sera vendu à l'enchère publique à Savoir:

Déux certains terrains et les améliorations dui s'y trouvent, etc., stinés dans

Déux certains terrains et les améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 44 (maintenant 928) borné par les rues clottet, Féliciana, Prieur et Johnson; lesquels terrains sont désignés par les Nos. 7 et 8 sur un plan par C. Uncas Lewis, députe voyer de ville, daté le 9 avril 1902, annexé à un acte de vente devant R. A. Tichenor, notaire, le 14 mars 1908 et mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 117 pieds 10 pouces et 6 lignes. Les amélio-

rue Clouet sur une profondeur de 117 de pieds 10 pouces et 6 lignes. Les amelio-rations comprennent une bâtisse simple en bois, etc., sur chaque terrain désignés par les Nos. municipaux 1922 et 1924 rue clouet.

CONDITIONS — Comptant: l'acquereur devra payer les taxes de 1913, en sus et en plus du prix de l'adjudication. L'acte de vênte aux frais de l'acquereur devant Rolla A. Tichenor, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera evigé au moment de l'adjudication. 0 pour cent 'adjudication. mai18.25/uint.8.15.10

Par LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE

#### FLEURISTES ATTENTION

Assortiment Splendide de Fougères, Plantes et Palmiers.

Ainsi que le contenu de la résidence No 4815 rue Dryades.

Succession de François Gruez ou Gruaz No. 102,704 Cour Civile de District, Di

vision B.—Il sera vendu à l'encan JEUDI, le 10 juin 1913, sur les lleux No. 4815 rue Dryades, coin de la rue Upperline, et dans le magasin et serre adjacente, à 11 heures du matin, en vertu d'un ordre de l'Honorable 7. C. W. Ellis, juge de la Cour Civite de District pour la l'aroisse d'Orléans, Division A, agis-sant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, actuellement absent en congé, daté le 27 mai 1913 pour le compte de la dite succession— CONTENU de la propriété comprenant, ameublement de salon, lits, armoires, ustensiles de culsine, porcelaine, ver-rerie, etc., ainsi que le contenu de la serre, comprenant glacière, comptour. et dans le magazin et serre attacente serre, comprenant glacière, comptoir, fougères de toutes descriptions, Boston, Norfolk Pines, Australian, Asparagus, Arica et fougères communes, Coco Sharrock, Kantia l'alms, plantes et rusiers le lout suivant l'inventaire enregistre

Conditions—Comptant.
LioNell M. HiCAU, Encanteur
Bureau 207 Hennen Bldg.
EDWIN LEZIER, Avocat. mai29--juin1,8,10

Par ARTHUR H. DICKS.

A midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendue à l'enchère publique, en vertu d'un
ordre de l'Hon, Porter Parker, juge de
la sus-dite cour, invision D, date le 27
mai 1913 dans l'affaire ci-dessus intitufie, la propriété ci-après décrite à savoir.

Ier. Sept étendues de terre dans le
Troisteme District de cette ville, désignées par les lettres N. 0, P. Q. R. S et
T. sur l'avenne Jordan commençant à
peu près à 585 pieds de l'encoignure de
la rue Johnson (Miro) projectant et cha
que étendue mesure ci-après à savoir
chie de l'avenue Jourdan sur une

11. Het No. 108, sur un plan de Journot, borné par l'avenue St. Maurice, les
partenant aux Religieuses du Couvent
des Ursulment
ces de Creulment ou dernièrement appartenant aux Religieuses du Couvent
des Ursulment
des Creulment ou dernièrement appartenant aux Religieuses du Couvent
des Ursulment
No., 2410 nouveau
No., 2411 No. revise, borné par les rues
l'ament seize terrains numérotes de 1 à 10
like No. 109, sur un plan de Journot, borné par les rues Tricou, belery,
solon et Pelopidas, et conhent dix-init
terrains numérotes de 1 à 15 respectivement.

21. Het No. 109, sur un plan de Journot, borné par les rues Tricou, pleiery,
solon et Pelopidas, et conhent dix-init
terrains numérotes de 1 à 15 respectivement.

22. Het No. 109, sur un plan de Journot, borné par les rues Tricou, belery,
solon et Pelopidas, et a 18 rue Stephen, Girard, Favenue
St. Maurice, les
par les rues Mandelin et Tricou et la
ligne de la plantation Lesseps, l'entier
conde de l'a 18 respectivement.

23. Het No. 109, sur un plan de Journot, borné par les rues Pelopidas, Solon
et a 5 respectivement.

24 respectivement.

25. Het No. 109, sur un plan de Journot, borné par les rues Pelopidas, et conhent dix-init
terrains numérotes de 1 à 15 respectivement.

26. Het No. 120, borné
materiarie de la plantation Lesseps, l'entier
not, borné par les rues Pricou, belery,
solon et Pelopidas, et a 18 rues
sur l'ele de la plantation Lesseps, l'entier
et a 5 r on the control of the

Par ARTHUR H. DICKS.

ANNONCE JUDICIAIRE SUCCESSION D'ANNA J. BONNABEL

**Par ARTHUR H. DICKS.** 

No. 101,505 Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B

COTTAGE SIMPLE DÉSIRABLE

JOLI COTTAGE SIMPLE TERRAINS À BATIR GENTILLY TERRACE **JEUDI, 26 JUIN 1913** 

À Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne

t avantages qui y appartienment e i de quelque façon qui en dépendent, stuté dans le Sixième district de la Nouvelle dans le Sixième district de la Nouvelle dans le Sixième district de la Nouvelle dans le Sixième de l'arcien faut d'un ou d'un et deux ans à l'Option de l'arciennement Hurstville), dans l'Îlet No. 15 borné par la livine de Bloom pour Bloomingdale de l'ancien Faut d'un ou d'un et deux ans à l'Option de l'arcient faut d'un ou d'un et deux ans à l'Option de l'arcient faut du l'arciennement du d'un ou d'un et deux ans à l'Option de l'arcient faut du l'arciennement du d'un ou d'un et deux ans à l'Option de l'arcient faut d'un ou d'un et devant de l'arcient faut du l'arciennement du d'un ou d'un et deux ans à l'Option de l'arcient faut du l'arciennement du d'un cot arcient par la rue l'arcient par la confider de cent cinquante pieds (150°) de face à la rue l'arcient que cent cinquante pour de la rue propried de l'arcient que cent cinquante pour de la rue propried de l'arcient que cent cinquante pour de la rue propried de l'arcient que l'arcie

En vertu d'un ordre qui m'a été adressé par l'Hon. T. C. W. Ellis, agissant pour l'Hon. Fred D. King, de la Division B, maintenant absent en congé, daté le 22 mai 1913, dans l'affaire ci-dessus initiu-léans. Un certain terrain avec toutes les ba-Thon, Fred D. King, de la Division B. (i) B. 164, folio 15, de la Paroisse d'ormaintenant absent en congé, daté le 22 mai 1913, dans l'affaire ci-dessus intitu-fée et numerotée, la propriété ci-après decrite à savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dependances qui y appartiennent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dependances qui y appartiennent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dependances qui y appartiennent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dependances qui y appartiennent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dependances qui y appartiennent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dependances qui y appartiennent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dependances qui y appartiennent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dependances qui y appartiennent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dependances qui y appartiennent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dependances qui y appartiennent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dependances qui y appartiennent et dans J. Bonnabel de la Gentilly Terrace dent les droits, voies, privilèges, servitudes et dependances qui y appartiennent et dans J. Bonnabel de la Gentilly Terrace dent les droits, voies, privilèges, servitudes et dependances qui y appartiennent et dix neuf pieds (25) de face à la rue Arts sur cent dix neuf pieds (25) de face à la rue Arts sur cent dix neuf pieds (25) de face à la rue Arts sur cent dix neuf pieds (25) de face à la rue Arts sur cent dix neuf pieds (25) de face à la rue Arts sur cent dix neuf pieds (25) de face à la rue Arts sur cent dix neuf pieds (25) de face à la rue Arts sur cent dix neuf pieds (25) de face à la rue Arts sur cent dix neuf pieds (25) de face à la rue Arts sur cent dix neuf pieds (25) de fa

Par LIONEL M. RICAU. Par LIONEL M. RICAU. Par LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE Propriété de valeur du Sixième District L'ILET ENTIER

borné par les rues Dryades, S. Rempart, Bordeaux et Upperline

Un cottage simple avec toit en ardoises et magasin No. 4815 rue Dryades No. 102,704 Cour Civile de District, Division B SUCCESSION DE FRANÇOIS GRUEZ OU GRUAZ A l'encan MARDI, 1er juillet 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières,

née nos régiements.

Conformément et en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la conformément ou de queiques façon qui en dépendent, situé dans le Sixième d'orième, District pour la Paroisse d'orièmes. District pour la Paroisse d'orièmes. District de cette ville, désigné comme d'orièmes. District de cette ville, désigné comme det No. 181 et borné par les rues Borfieuristes et capitalistes.

Termes et Conditions—Comptant, l'acde 1400. 1. C. W. Elis, juge de la force de la force de la fire de cette ville, désigné comme d'Orléans. Digision A, agisant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, actuellement en congé, daté et signé les ruses Bordeaux, Upperline, Dryades et sud Remper de 1913, dans l'affaire de la succession de François Gruez ou Gruaz, dossier No. 692,704, et qui m'a été adrespondique, MABIJ, le ter juillet 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Fonguille, des la ruse Upperline; soixante-quatoris de la ruse Bordeaux; trois cents de propriétés foncières, No. 311 ruse Baronne, la propriété ci-après décrite à savoir:

En certain carré d'Ilet, avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y lèges, servitudes et dépendances qui y

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Frances McCarter, venve COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-

roisse d'Orleans — No. 72,733 — Di-vision C — Avis est par le présent don-né aux créanciers de cette succession vision C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Peter J. Flanagan, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
G. C. FRIEDRICHS, Avocat.

27mai27,31juin5

Succession de Mine Philomène Ribe, COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa

roisse d'Orleans — No. 104,718 — Di-ision C—Attendu que Mile Eugenia Ribe dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mine Philomena ltibe, veuve de Felix T. Pollet, décèdée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela cut intéresser d'avoir à déduire dans es dix jours les raisons pour lesquelles l ne serait pas fait droit à la dite

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
W. J. WAGUESPACK, Avocat. 27mai27,3tjuin5

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe A cherché pendant ses cinquante années de service aux Etats-Unis à

réaliser la définition du mot assurer, à savoir: "Rendre certain ou garantir." Toutes personnes en réclamations pour pertes, assurée

dans cette Compagnie et atteintes par les sérieuses conflagrations

qui ont en lieu dans ce pays-ci et dans d'autres, attesteront volon-

tiers, croyons nous, le sentiment de sécurité que leur a fait éprou-

ver la possession de nos polices et la satisfaction que leur ont don-

UILS ANYTHING CLEANS, POLISHES EVERYTHING

PREVENTS RUST EVERYWHERE Le "3-in-One" est depuis 18 ans le lubrifiant par excellence du foyer et du bureau, le lubrifiant le plus demandé. Le "3-in-One" est assez lèger pour huiler une montre, assez consistant pour graisser une tondeuse à gazon. Sur un longe doux, il devient un polition à membles parfait et appliqué sur un metre de linge noir à beurre, il fournit le plus commode et le moins couteux, des chiffons à des courses des chiffons de la course del course de la course de la course de la course de la course de l points of membles parfait et appliqué sur un metre de linge noir à beurre, il fournit le plus commode et le moins coûteux, des chiffons à épousseter sens poussière.

Le "3-in-One" empéche absolument les métaux de se rouiller ou de ternir, dans n'importe quel climat, à l'intérieur ou à l'extérieur. "3-IN-ONE" GRATIS. Demandes de suite notre grande bouteille échantillon et le dictionaire des différents usuges, tous deux fournis grainitement. Le "3-in-One" se vend partous en bouteilles de trois grandeurs: 1 once, 10c.—3 onces, 25c.—8 onces (demi-pinte), 50c., et dans notre nouvelle burette bravetés frès commode de 3-½ onces, 25c.

2-IN-ONE QIL COMPANY

AND Breadway

Rew York